

Le conseil sur le bien-être animal et le One Welfare

Focus sur la filière porcine

Chloé ARTIS et Yannick RAMONET

Chambre d'agriculture de Bretagne, Avenue du Chalutier sans Pitié, 22190 Plérin

yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr

Advisory practices on animal welfare and One Welfare. A focus on the pig sector

Animal welfare (AW) is now a major societal and livestock-sector concern, which places agricultural advisors at the intersection of public expectations and farming practices. The One Welfare concept, which emphasizes the interdependence of AW, human well-being, and the environment, could serve as a mechanism to facilitate dialogue with livestock farmers. A semi-directive survey of 24 advisors (veterinarians, technicians, building consultants, and technical sales representatives) was conducted, of whom 13 worked in the pig sector and 11 in the dairy sector, all in conventional systems in western France. In the pig sector, most advisors recognized the relation between AW and farmer well-being (FW) and relied on it to justify or encourage adoption of certain AW measures. The concept of One Welfare remained little known, as only veterinarians and managers/experts were aware of it. Although the AW–FW relation was broadly acknowledged, understanding of AW was rarely comprehensive: most advisors equated AW with good treatment of animals, without considering natural behaviour or animal sentience. The environmental dimension of AW was recognized even less, often being perceived mainly as a regulatory constraint. Supporting change in AW requires both relevant tools, such as One Welfare, and changes in representations so that the entire livestock sector can share a common and comprehensive definition of AW.

INTRODUCTION

La prise en compte du bien-être animal (BEA) en élevage s'intensifie, devenant un enjeu sociétal et de filière qui concerne autant les éleveurs, leurs conseillers que les consommateurs. Cette question, qualifiée de socialement vive, suscite des réactions parfois virulentes de la part de certains éleveurs et met parfois les conseillers en difficulté pour aborder le sujet avec les éleveurs. Lors d'un séminaire réalisé en 2022, rassemblant majoritairement des conseillers de Chambres d'agriculture, 44 % d'entre eux déclaraient se sentir moyennement à l'aise, voire pas à l'aise du tout pour parler BEA avec leurs interlocuteurs (Chambres d'agriculture, 2022). Dans ce contexte, le concept *One Welfare* défini comme étant l'interdépendance du bien-être animal et du bien-être des humains et du lien de ceux-ci avec l'environnement (Garcia Pinillos *et al.*, 2016) apparaît comme une piste prometteuse pour renforcer l'intégration du BEA en élevage, en le reliant à celui des humains, notamment celui des éleveurs (Ramonet et Boivin, 2025). Ce concept reste encore peu concret dans sa mise en œuvre (Delanoue *et al.*, 2022). L'objectif de cette étude est d'explorer si le *One Welfare* pourrait faciliter la relation de conseil en élevage.

1. MATERIEL ET METHODES

Vingt-quatre conseillers ont été enquêtés dans le cadre d'entretiens semi-directifs dans l'ouest de la France, principalement en Bretagne. Les filières étudiées sont le porc et

le bovin lait, toutes deux en système conventionnel (13 concernent le porc ; 11 le bovin lait). Le terme « conseillers » désigne ici un ensemble d'acteurs professionnels de terrain ayant un rôle d'accompagnement, de recommandation ou de prescription auprès des éleveurs. Pour le porc, l'échantillon est composé d'un conseiller bâtiment, un conseiller qualité chargé de vérifier l'application de normes, un manager/expert qui encadre une équipe technique, trois vétérinaires, deux conseillers généralistes et trois technico-commerciaux. Le choix de l'élevage conventionnel s'explique d'une part par sa forte représentativité en Bretagne et d'autre part car ce système est fortement interpellé sur la question du BEA. Les conseillers des Chambres d'agriculture et les équipementiers n'ont pas été inclus, un travail spécifique leur étant consacré par ailleurs. Dans cet article seuls les résultats de la filière porcine sont décrits. En bovin lait, la méthodologie employée est la même et les résultats obtenus sont similaires.

2. RESULTATS

2.1. Perception de l'interdépendance entre bien-être animal et bien-être de l'éleveur

Les conseillers reconnaissent majoritairement le lien entre le bien-être animal et le bien-être des éleveurs (BEE), mais soulignent que les différentes mesures mises en place – qu'elles visent le BEA ou BEE – peuvent avoir des effets contrastés. Les exemples (Tableau 1) montrent que les conseillers perçoivent ce lien dans les deux sens, qu'une mesure soit initialement